

Dans ce numéro :

Mot du directeur	1
Prix Pierre Savard	2
Activités de l'Institut d'études canadiennes	2
Edmund Auger: Le français langue officielle en Alberta	3
Le Conseil international d'études canadiennes	4
Conseil académique de l'Insti- tut d'études canadiennes	4
Chantal Hébert: La montée de la droite au Canada et au Qué- bec	5
Claudette Tardif: L'espace politique francophone	6
Hugh Segal: La dualité linguis- tique, le pluralisme et la liberté	7
André Pratte: Reconquérir le Canada	8
Pierre Nepveu: Le Québec et les francophonies nord- américaines	9
Janine Krieger: L'état, les idéologies et le terrorisme	9
Dyane Adam: La dualité linguis- tique canadiennes d'aujourd'hui	10
Peter Lougheed—Inauguration de l'Institut d'études canadi- ennes	11
Stéphane Dion rencontre la communauté au Campus Saint- Jean	12
Stephen Lewis: Canada's Status in the World	13

Bulletin de l'Institut d'études canadiennes

Volume I, Numéro I

Printemps 2009

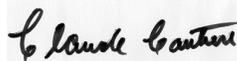
Mot du directeur

Pour lancer ce premier numéro du *Bulletin*, rappelons simplement que l'expression 'études canadiennes' a servi à désigner depuis une trentaine d'années une approche interdisciplinaire distincte caractérisant la recherche et l'enseignement sur le Canada dans un contexte de redéfinition du nationalisme canadien des années 60 et 70. Aujourd'hui, on compte plus de 200 programmes d'études canadiennes dans le monde. Des auteurs canadiens, comme Charles Taylor en philosophie ou Margaret Atwood en littérature, sont étudiés un peu partout dans le monde. Pourtant, on associe souvent, à tort, comme dans le *Globe and Mail* récemment (sondage d'avril 2009), les études canadiennes à des études *in vitro* ou en vase clos à une époque dominée par la mondialisation. Or, les études canadiennes en général et, aussi, selon l'approche qu'on a voulu leur donner ici à Saint-Jean, se préoccupent surtout de la façon dont le monde voit et interagit avec le Canada.

Au point de départ des études canadiennes il y a trente ans, on se préoccupait beaucoup du fait que les Canadiens connaissaient mal leurs propres institutions, leurs propres auteurs et réalisations. En effet, en 1968, inspiré par les fêtes du Centenaire, A.B. Hodgetts publia *Quelle culture? Quel héritage?*, dans lequel il eut cette formule plutôt choquante à l'époque: « Nous enseignons une version terne, irréaliste et consensuelle de notre passé; une chronologie aride de progrès politiques et économiques ininterrompus qui gomme les controverses qui font pourtant partie intégrante de l'histoire. » Cette analyse fut suivie en 1969 d'un rapport (*The Struggle for Canadian Universities*, de R. Mathews et J. Steele) qui fit ressortir le grand nombre de professeurs américains dans les universités du pays. Plus tard, en 1972, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) demanda à T.H.B. Symons « d'enquêter, de faire rapport et de formuler des recommandations sur l'état de l'enseignement et de la recherche dans les différents domaines d'études portant sur le Canada ».

Paru en 1976, le rapport Symons, intitulé *Se connaître*, préconisa un renouvellement de programmes et d'activités au sein des universités et des organismes gouvernementaux, des associations professionnelles et des organisations des secteurs public et privé, pouvant favoriser une meilleure connaissance du Canada. L'étude initiale de Symons entraîna de fait ces changements à tous les niveaux du système de l'éducation et des programmes gouvernementaux et de nombreux autres rapports, études et commissions.

Parmi les nombreuses réalisations découlant du rapport Symons, le Conseil international des études canadiennes fut créé en 1981. Il eut, entre autres, pour objectif de fournir différents moyens d'échange et de diffusion du savoir sur le Canada au niveau international mais eut aussi, de toute évidence, un impact considérable au Canada. Finalement, la *Revue Internationale d'Études Canadiennes* fut lancée en 1990. Aujourd'hui, notre université joue un rôle important dans ce domaine comme en témoigne notre Institut d'études canadiennes et le nouveau Centre de littérature canadienne de la Faculté des Arts. Le présent numéro du *Bulletin*, écrit à partir des *Nouvelles Saint-Jean*, donne un aperçu des activités depuis les deux dernières années. À compter d'octobre 2009, le *Bulletin* sera publié une fois par année et couvrira les activités de l'Institut d'études canadiennes, du Centre de littérature canadienne et du Canadian Circumpolar Institute.



PRIX PIERRE SAVARD



Le Prix Pierre Savard, décerné chaque année à l'auteur ou aux auteurs de la meilleure monographie savante rédigée en anglais ou en français, a été décerné à Leigh Oakes et Jane Warren pour le livre *Language, Citizenship and Identity in Quebec*, publié par Palgrave Macmillan en 2007. L'ouvrage *Language, Citizenship and Identity in Quebec* explore les questions de diversité ethnique, de langue, d'identité globalement et dans les Amériques. Les auteurs guident les lecteurs à travers les déclarations politiques complexes et parfois contradictoires des gouvernements successifs du Québec en matière d'identité, de langue et de citoyenneté. L'analyse des auteurs porte sur la question des effets de la mondialisation et du traitement du multiculturalisme vu à travers une analyse très minutieuse des tentatives récentes du Québec d'établir une politique publique d'équilibre entre le passé, la place de la langue française et les enjeux de la diversité. L'ouvrage est enrichi d'une recherche minutieuse et d'une analyse très pertinente de détails qui dépassent de beaucoup tout ce qui a été écrit en français sur le Québec depuis quelques années.



M. Leigh Oakes est maître de conférence en français et en linguistique, et président du comité des examens à l'École des langues, « University of London », à Londres, Royaume Uni. Mme Jane Warren est animatrice en études françaises et maître de conférences à l'École des langues de « The University of Melbourne », Victoria, Australie.

CONFÉRENCES LOUIS DESROCHERS EN ÉTUDES CANADIENNES ET AUTRES ACTIVITÉS

2007-2008

27 septembre 2007 :	Pierre Nepveu, Université de Montréal
25 octobre 2007 :	Anne Leis, University of Saskatchewan
22 au 24 novembre 2007 :	Conférence « Le 25 ^e anniversaire de la Constitution canadienne : Perspectives de l'Ouest »
30 janvier 2008 :	Claudette Tardif, sénatrice
12 février 2008 :	Chantal Hébert, chroniqueuse politique, <i>Le Devoir</i> et <i>Toronto Star</i>
29 février et 1 ^{er} mars 2008 :	Colloque « L'intégration des immigrants francophones dans l'Ouest du Canada »
27 mars 2008 :	Ed Auger, Campus Saint-Jean
10 au 12 avril 2008 :	Conférence « Laurent Garneau et les Métis »

2008-2009

24 septembre 2008 :	Guy Laforest, Université Laval
9 octobre 2008 :	Ursula Moser, Université d'Innsbruck
16 octobre 2008 :	Paul Perron, Université de Toronto
21 et 22 novembre 2008 :	Colloque « Les nationalismes au Canada : État des lieux »
22 janvier 2009 :	Paul-André Comeau, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ÉNAP
29 janvier 2009 :	Shirley McClellan, Université de l'Alberta

CONFÉRENCE LOUIS DESROCHERS

Edmund Auger : « Le français langue officielle en Alberta : Une histoire de droits autrefois acquis et garantis, maintenant supprimés et niés, de 1835 à nos jours »



Edmund Auger annonce les résultats de ses recherches portant sur l'histoire de la francophonie en Alberta.

Le jeudi 27 mars 2008, c'était la dernière des conférences de la série 2007-2008. Le professeur Auger y a présenté un sujet qui a attiré une soixantaine de personnes au Grand Salon du Pavillon Lacerte : *Le français langue officielle en Alberta : une histoire de droits autrefois acquis et garantis, maintenant supprimés et niés, de 1835 à nos jours*. Il y a longtemps que M. Auger étudie la question des droits des francophones vivant dans un contexte minoritaire ; il porte une attention toute particulière à la situation des francophones de l'Alberta. Depuis 1976, il fait carrière à Saint-Jean où il est professeur de sciences politiques et chercheur en résidence virtuelle à la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles (DGPA LO) du ministère du Patrimoine canadien, 2007-2008. Frank McMahon, en présentant son collègue, l'a qualifié d'un *de nos champions*, c'est-à-dire de la francophonie.

En retraçant l'historique de la langue française dans l'Ouest et plus particulièrement en Alberta, l'éminent chercheur s'anime, s'insurge, s'offusque, preuves à l'appui, sur l'évolution du français. De fait, « le français a joui d'un statut officiel dans les Territoires du Nord-Ouest de 1877 à 1905... Il y avait eu une vingtaine de procès en français en Alberta pendant cette période. » Le professeur Auger estime que « l'on a sacrifié les droits linguistiques sur l'autel de l'autonomie provinciale. » Il affirme que l'Article 110 actuel est ni plus ni moins que « l'arbre qui cache une forêt. » Il enchaîne ainsi : « On ne connaissait pas notre histoire et il y a eu distorsion de notre identité ; c'est le temps de se réapproprier notre mémoire ! »

Il est impossible de faire justice en ces quelques lignes à la recherche minutieuse et ardue du professeur Auger et à la passion qui l'anime, mais il vaut la peine de citer quelques balises historiques en attendant de lire son prochain ouvrage qui sera publié cette année : 1) le français avait statut officiel dans la Terre de Rupert de 1835 à 1870; 2) ce statut officiel a été maintenu dans les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta en 1905; 3) certains de ces droits linguistiques ont été enchâssés dans l'Acte du Manitoba en 1870; 4) les Métis, 12 000 et plus, sont majoritairement francophones; 5) en 1867, le Parlement du Canada demande à la Reine d'assurer que les droits légaux en Terre de Rupert soient protégés dans le territoire annexé. De fait, l'on prenait pour acquis que tout devait se faire en français et en anglais à l'époque. Les choses ont commencé à se gâter pour le français lorsque les dirigeants du territoire qui est devenu les provinces de l'Ouest se sont attardés à créer des provinces et que le gouvernement ontarien a délégué des rapporteurs judiciaires unilingues anglophones dans l'Ouest pour tenir les registres.

Pour la suite de cette histoire qui a plus de rebondissements qu'un roman policier, il faudra lire le prochain livre du professeur Auger qui sera publié par les Presses de l'Université d'Ottawa en 2008 : *Le français langue officielle dans le Nord et l'Ouest canadiens, 1835 – 1905, t. 1, Un témoignage expert dans la cause de sa Majesté la Reine c. Gilles Caron et un recueil de preuves*.

Le professeur Auger est l'auteur de nombreux ouvrages sur les politiques des langues officielles au Canada et en Belgique, sur la vitalité des communautés francophones dans l'Ouest canadien, sur le dualisme linguistique au Canada et plus particulièrement en Alberta. Pour en savoir plus sur la recherche d'Ed Auger, veuillez consulter sa page Web personnelle : www.ualberta.ca/~eaunger/.

**« On ne
connaissait pas
notre histoire et il
y a eu distorsion de
notre identité; c'est
le temps de se
réapproprier notre
mémoire! »**



De gauche à droite : Claude Couture, Frank McMahon, Richard Auger, Collette Auger, Courtney Parker, Gregory Auger, Elizabeth Sovis et Ed Auger.

LE CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES CANADIENNES



De gauche à droite : Cornelius Remie, président du CIÉC, Pays-Bas; Christopher Rolfe, président-sortant du CIÉC, Royaume-Uni; Melanie ter Meulen, récipiendaire d'un Certificat de Mérite, responsable de l'éducation et des médias, Ambassade du Canada, La Haye, Pays-Bas; et Conny Steenman-Marcusse, présidente, Association des Études canadiennes, Pays-Bas.

Le Conseil international d'études canadiennes (CIÉC) est une fédération regroupant vingt-et-une associations nationales et plurinationales d'études canadiennes et cinq membres associés dans trente-neuf pays. Le CIÉC est dirigé par un conseil d'administration composé d'un administrateur de chacune des associations membres et d'un Comité exécutif élu de quatre personnes. Le CIÉC a pour mandat de promouvoir les études, la recherche, l'enseignement et les publications sur le Canada dans toutes les branches du savoir. Le CIÉC constitue un réseau international regroupant quelque 7 000 enseignants de niveau universitaire et collégial. Ces canadianistes publient chaque année des centaines d'articles et d'ouvrages sur divers aspects de la société canadienne. Ils organisent également des séminaires, des colloques et des conférences. Par leur enseignement, ils rejoignent plus de 150 000 étudiants. http://iccs-ciec.ca/pages/1_theICCS/a_overviewf.html.

Du 21 au 26 mai 2007, le Campus Saint-Jean a eu l'honneur d'accueillir le Conseil international d'études canadiennes à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Il s'agissait de la première fois que cette prestigieuse association tenait son AGA à l'extérieur d'Ottawa. Une soixantaine de canadianistes provenant d'une trentaine de pays, dont l'Inde et la Corée, se sont réunis pour discuter de sujets qui les intéressent, dont la recherche, l'enseignement, le ressourcement et le rayonnement. Le CIÉC a fêté ses 25 années d'existence en 2006.

CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CANADIENNES

Le 19 mars 2008, le Conseil académique de l'Institut d'études canadiennes (l'Institut) a tenu sa première réunion au Pavillon Lacerte du CSJ.

Selon son mandat, l'Institut « constitue le lieu institutionnel de rencontre et de développement des activités d'enseignement, de recherche et de diffusion de la connaissance en ce qui a trait aux études canadiennes, en français, au Campus Saint-Jean. Il vise à favoriser l'aspect interdisciplinaire des études canadiennes, à regrouper les ressources, offrir des conférences et des séminaires, soutenir des publications et encourager les contacts entre les canadianistes du Campus Saint-Jean et les canadianistes à travers le pays et dans le monde... »



De gauche à droite, rangée arrière : Phyllis Clark, Richard Bauman et Grant Mitchell. Rangée du milieu en dents de scie, de gauche à droite : Edmund Auger, Mélanie Méthot (avec Marie-Ève), Claude Couture, Carl Amrhein, Camille Bérubé, Shirley McClellan, Mary Moreau, Roger Epp, Alain Nogue et Nathalie Uwantege. À l'avant : Dyane Adam.

Sa composition est comme suit : « 9 membres honorifiques, un conseil exécutif de 5 personnes, 2 membres de la communauté, 5 membres du CSJ, 4 membres des facultés partenaires (instituts, facultés ou centres), 1 étudiant de 2^e cycle du CSJ et 1 étudiant de 2^e cycle d'une faculté partenaire. » Le Conseil académique relève du doyen du Campus Saint-Jean et du Bureau du vice-recteur académique.



CONFÉRENCE LOUIS DESROCHERS

Chantal Hébert : « La montée de la droite au Canada et au Québec: Mirage ou réalité? »

Le 12 février 2008, la réputée chroniqueuse politique Chantal Hébert attirait de nombreux admirateurs au Campus Saint-Jean pour entendre de vive voix ce qu'elle pensait de la situation politique actuelle dans le pays. Ils n'ont pas été déçus, car elle y est allée de sa verve inimitable, de sa perspicacité, de sa lucidité intellectuelle, présentant ses idées sans avoir peur d'appeler un chat un chat.

« Le mouvement conservateur a trouvé sa voix; si les autres partis ne font pas la même chose, Stephen Harper aura un parti majoritaire »

Selon Mme Hébert, « depuis Trudeau, aucun chef fédéral de droite, parti de l'Alberta pour réunir le parti conservateur, n'a réussi à aller chercher autant de votes au Québec. » Et au sujet du chef conservateur et Premier ministre Stephen Harper : « Il prend toute la place dans son gouvernement. » Mais il manque un joueur sur l'échiquier politique du Premier ministre, maintient la réputée journaliste : « Les voteurs urbains n'ont pas voté pour Stephen Harper. » Mme Hébert estime que les coalitions qui se font au niveau fédéral à l'heure actuelle ont créé une situation où les gens ne savent plus quoi penser, car du jour au lendemain, de nouvelles alliances voient le jour, puis s'effritent tout aussi rapidement : « Rien n'est très fixé dans la scène politique fédérale ». Elle est d'avis que « depuis 20 ans, la coalition libérale s'est dissoute » et que « le Parti libéral est devenu un grand parti ontarien avec succursale dans les Maritimes. »

Le grand revirement que souligne Chantal Hébert, c'est que « le succès des politiques linguistiques au Québec ont accru le sentiment de sécurité des gens. » Conséquemment, les Québécois ne se sentent plus obligés de choisir entre un candidat séparatiste et un candidat fédéraliste lors des élections fédérales. « Le chemin que le bilinguisme a parcouru au Canada », de dire Mme Hébert, « fait que les anglophones comme Harper et Rae sont plus bilingues que Stéphane Dion. » Elle estime que cette situation, du jamais-vu en politique canadienne, est due « au changement d'optique sur l'anglais au Québec... L'anglais, tous sur la planète l'apprennent. » De plus, le fait que les souverainistes n'ont pas réussi à avoir un référendum après 1995 y est pour quelque chose dans l'optique des Québécois. « La reconnaissance de ce qu'ils (les Québécois) sont et qu'ils sont différents » fait « qu'ils ont mis sur la tablette l'idée du référendum ». Conséquemment, il y a une opposition officielle au Québec dirigée par Mario Dumont, et le Parti québécois s'est classé troisième aux dernières élections provinciales.

Sur la scène fédérale, la quasi-égalité des partis libéral et conservateur et le réaligement politique au Québec font en sorte que « le Bloc québécois n'a jamais eu autant d'influence face à deux partis minoritaires », surtout que le NPD braque toutes ses armes contre les Libéraux au lieu d'être un rassembleur des joueurs plus à gauche. « Le NPD fédéral ne s'en va pas, mais il s'en va nulle part. » Pour unir tout le Canada, on doit soulever de nouvelles idées progressives, telle une nouvelle vision de l'environnement, maintient la conférencière. « Le mouvement conservateur canadien a trouvé sa voix ; si les autres partis ne font pas la même chose, Stephen Harper aura un parti majoritaire » aux prochaines élections.

Née à Ottawa, Chantal Hébert a fait ses études au Collège universitaire Glendon de l'Université York, à Toronto. Elle a été deux fois boursière de la Fondation Asie-Pacifique (Malaisie et Japon). Elle est également *senior fellow* au collège Massey de la University of Toronto. En 2006, Chantal Hébert a reçu le prix Hyman-Solomon pour l'excellence en journalisme et politique publique et le prix Bryden Alumni Pinnacle Achievement de York University. Elle est l'auteure de *French Kiss : le rendez-vous de Stephen Harper avec le Québec*, ouvrage publié simultanément dans les deux langues officielles en 2007.



De gauche à droite: Chantal Hébert, Marc Arnal, Claude Couture et Louis Desrochers.

CONFÉRENCE LOUIS DESROCHERS

Claudette Tardif : « L'espace politique francophone: Le Sénat, d'hier à aujourd'hui »

Le 30 janvier 2008, la francophonie d'Edmonton et des environs a eu le plaisir d'accueillir l'honorable Claudette Tardif, sénatrice, qui a parlé du Sénat et de son fonctionnement à partir de sa participation à cette chambre du gouvernement.

Elle a porté une attention toute particulière à la situation des communautés francophones minoritaires. Dans son survol historique de la représentation des minorités francophones au Sénat, plus particulièrement en Alberta, Mme Tardif a démontré que « les francophones en situation minoritaire ont joui d'une représentation sénatoriale presque continue (à quelques exceptions près) en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. » Dès la création de la province d'Al-

berta, ses citoyens francophones se sont organisés et ont insisté pour qu'un sénateur francophone les représente à Ottawa. À l'époque, si un sénateur mourait, « l'on s'attendait à ce qu'un sénateur francophone soit nommé ».



En effet, le 12 juin 1923, Frank Oliver, propriétaire du *Edmonton Bulletin*, écrivait ce qui suit : « *The death of Senator Forget leaves a gap in Alberta's representation in the Senate. When the provinces of Alberta and Saskatchewan were formed and the senatorial representation of the 4 western provinces was increased to 24 or six to each province, one of the six Alberta senators was selected as the representative of the French Canadian portion of the population... There has been no change of conditions since that would render French Canadian representation in the Senate less desirable from a national point of view than it was on the two previous occasions mentioned. The recognized reason for the existence of the Senate is the protection of the constitutional rights of the minorities. It is for the strength and safety of the state that it should be freely understood that these rights are not, and not to be, endangered* ».

Citant des historiens tels Ken Munroe et F.A. Kunz, la sénatrice a démontré que même s'il n'y a aucun mécanisme formel obligeant un premier ministre à nommer des sénateurs issus des communautés francophones et acadiennes, « il y a une tradition de longue date qui est établie et dont les francophones en situation minoritaire sont conscients », et à laquelle ils tenaient, estimant qu'il s'agissait d'une « reconnaissance, du moins partielle, de leur contribution à la vie politique et économique de leur milieu ». La sénatrice a souligné l'importance des gestes posés par les associations francophones et les sénateurs francophones qui « se servirent du Sénat comme d'une tribune d'où ils pouvaient dénoncer les injustices commises à l'endroit des francophones au pays. Au sénateur Jean-Maurice Simard, les francophones doivent un important rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. Grâce aux efforts du sénateur Jean-Robert Gauthier, d'importants amendements à la partie VII de cette loi ont été apportés de sorte à ce que « le gouvernement fédéral doit maintenant prendre des mesures positives pour assurer le développement et l'épanouissement des communautés de langues officielles, et cela est justiciable devant les tribunaux ».

La question de la réforme du Sénat (soulevée en 1874, en 1906, au cours des années 1930 et des années 1960) et surtout la tendance actuelle inquiètent énormément la sénatrice qui a démontré que la « nomination de sénateurs francophones repose... d'une part, sur la bonne volonté du Premier ministre à le faire et, d'autre part, sur la capacité des communautés francophones à influencer les décisions politiques du Premier ministre. » Le premier projet de loi à ce sujet sous le Premier ministre actuel « le projet de loi C-19, vise à limiter les mandats des sénateurs à une période de 8 ans sans possibilité de renouvellement » tandis que le 2^e, le C-20, « envisage la création d'un système électoral complet applicable à la sélection des sénateurs ». C'est un véritable cri du cœur que la sénatrice partage avec l'auditoire : « Dans les débats actuels, on semble oublier que sans l'inclusion d'une Chambre haute qui soit capable de représenter et de défendre les intérêts régionaux et les minorités, il n'y aurait pas eu de Confédération en 1867... L'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982 a confirmé cette protection des minorités et l'a élargie. » La sénatrice a terminé en enjoignant à la communauté, aux professeurs et aux étudiants « de stimuler le débat » de sorte à pouvoir offrir « des pistes de solution » au gouvernement.

25^e ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION CANADIENNE PERSPECTIVES DE L'OUEST CANADIEN

Hugh Segal: « La dualité linguistique, le pluralisme et la liberté : pour défendre les promesses de la Charte »

Le sénateur au style direct a commencé par exprimer ses préjugés et sa présentation a conséquemment suscité plusieurs questions et un échange d'idées dynamique.

M. Segal estime que la *Charte* est un élément important, mais pas le seul dans ce qui caractérise le Canada. Pour protéger les normes culturelles et linguistiques des francophones et des anglophones, il est d'avis que les sommes autrefois consacrées au programme de contestation judiciaire relevant de l'application de la *Loi sur les langues officielles*, plus particulièrement en ce qui a trait à la partie VII [il en attribue l'annulation à une erreur administrative] devraient de nouveau être rendues disponibles aux minorités officielles. Le sénateur affirme que :

« La dualité linguistique est au fond de la culture canadienne et elle ne doit pas être diluée. »

« La dualité linguistique est au fond de la culture canadienne et elle ne doit pas être diluée. »

Selon le sénateur, notre système politique, bien qu'il ait des lacunes, permet à la vaste majorité des citoyens canadiens de vivre sans que la politique influe sur leur quotidien. «

Politics is not something Canadians worry about when they walk out of their homes.

» Si M. Segal croit que c'est une bonne chose que les gens peuvent vivre sans craindre l'interférence de la politique, il affirme toutefois que le système canadien décourage malheureusement la participation civique.

Au sujet de la réforme du Sénat, plus particulièrement de la nécessité de maintenir cette institution, le sénateur propose la tenue d'un référendum qui suivrait 90 jours de discussion durant lesquelles les Canadiens pourraient se renseigner sur le rôle et le travail accompli par le Sénat, et discuter de son avenir. Il précise qu'aucune élection ne pourrait avoir lieu durant cette période de réflexion nationale. Selon le sénateur, l'Ontario a commis une erreur récemment en tenant simultanément une élection et un référendum sur des changements possibles au système électoral.

Avant d'être nommé au Sénat canadien en 2005, M. Segal a, pendant 35 ans, travaillé au sein d'entreprises, d'universités, de la fonction publique et de groupes de réflexion. Il est titulaire d'un doctorat honorifique en droit du Collège militaire royal du Canada et a été décoré de l'Ordre du Canada en 1993.

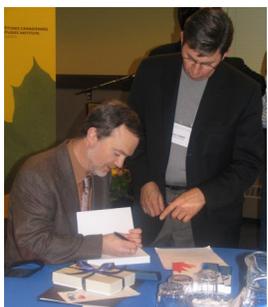


Les propos du sénateur Hugh Segal, conférencier d'honneur de ce colloque, portaient sur *La dualité linguistique, le pluralisme et la liberté : pour défendre les promesses de la Charte* / *Linguistic duality, pluralism and freedom : defending the promise of the Charter.*



Maître Hervé Durocher, président de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA), prend la parole au début du colloque.

« Puisque les Québécois ont décidé de rester au sein du Canada (1995), ils doivent reprendre leur place au Canada, dans l'évolution du Canada par une participation active aux institutions canadiennes. »



L'auditoire s'est rapidement approprié les exemplaires du nouveau livre du journaliste que l'on voit ci-dessus en train de dédicacer un livre à Denis Tardif, directeur du Secrétariat francophone.

25^e ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION CANADIENNE PERSPECTIVES DE L'OUEST CANADIEN

André Pratte : « Reconquérir le Canada : Un nouveau projet pour la nation québécoise »

Lors de l'ouverture du colloque qui s'est déroulée du 22 au 24 novembre 2007 au Pavillon Lacerte du Campus Saint-Jean, Me Durocher a affirmé que « la *Charte canadienne* est l'outil par excellence pour tisser des liens entre tous les Canadiens ». Les organisateurs du colloque : l'Institut d'études canadiennes (U of A), l'ACFA et le Département de science politique de la U of A. Les commanditaires : l'AJEFA, le Centre d'études constitutionnelles, le Bureau du vice-président (recherche) et la faculté des Native Studies (U of A) ainsi que la Société Radio-Canada. Outre les deux conférences mises en évidence dans ce bulletin (André Pratte et Hugh Segal), des présentations ont été faites portant sur les thèmes suivants : Le Canada depuis 1982; Les droits et les institutions; Démocratie et politique publique; Confrontation des traditions : Premières Nations, Métis, Europe; Souveraineté politique, perspectives de l'étranger et l'avenir; Francophonies, volet juridique; Francophonies, volet communautaire.

La conférence d'André Pratte, éditorialiste en chef de *La Presse*, se situait dans le cadre des Conférences Louis Desrochers en études canadiennes et donnait le coup d'envoi au Colloque marquant le 25^e anniversaire de la souveraineté constitutionnelle du Canada. *Reconquérir le Canada : Un nouveau projet pour la nation québécoise*, en plus d'être le sujet de la conférence du réputé journaliste, est aussi le titre de son dernier livre, une compilation de textes de 14 auteurs.

Les propos d'André Pratte sont un appel au dialogue et à l'éradication des idées fausses véhiculées au Québec par, entre autres, les souverainistes au sujet du passé québécois. « Puisque les Québécois ont décidé de rester au sein du Canada (1995), ils doivent reprendre leur place au Canada, dans l'évolution du Canada par une participation active aux institutions canadiennes. Ils doivent multiplier les liens avec les autres régions du Canada, avec les francophones... La jeunesse au Québec n'a pas connaissance de l'option fédéraliste. Il faut admettre les frustrations des Québécois, mais aussi leur montrer que le projet fédéraliste en vaut la peine. Les Québécois doivent se mettre à l'écoute des autres Canadiens. » M. Pratte soutient que les Québécois représentent une nation, que les Acadiens en forment une autre, et les Terre-neuviens, une troisième. Le Canada serait donc une fédération de plusieurs nations, à commencer par les Premières Nations.

Le journaliste et auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages, souvent vilipendé par les souverainistes québécois, estime que « les Québécois doivent faire des alliances à long terme avec les Canadiens pour atteindre des objectifs communs. » Les quatorze auteurs veulent faire circuler leur livre, en diffuser les idées, en faire le début du projet en multipliant les activités. André Pratte a conclu sa présentation par ces mots : « Je vous invite à rétablir le dialogue avec les Québécois ».

Louis Cornellier, dans une chronique parue dans *Le Devoir*, édition du samedi 18 et du dimanche 19 février 2006, qualifie André Pratte de digne continuateur de Claude Ryan, ancien chef du PLQ et porte-parole intellectuel crédible du camp fédéraliste québécois. M. Cornellier souligne les mérites de deux ouvrages notoires du journaliste publiés chez VLB éditeur : *Le Syndrome de Pinocchio* (1997) et *L'Énigme Charest* (1998).

CONFÉRENCE LOUIS DESROCHERS

Pierre Nepveu : « Le Québec et les francophonies nord-américaines : un point de vue littéraire »

Le 27 septembre 2007, Pierre Nepveu, Ph.D., professeur des littératures de langue française à l'Université de Montréal, a inauguré la série 2007-2008 en présentant « Le Québec et les francophonies nord-américaines : un point de vue littéraire » à un auditoire francophone et francophile de l'Alberta. Si le Québec reconnaît la littérature francophone de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, il s'intéresse peu ou pas, exception faite de Gabrielle Roy, aux écrits francophones des régions plus à l'ouest et ailleurs en Acadie. Par contre, cette situation est appelée à changer car il y a un véritable clivage entre la société québécoise des plus de 50 ans et celle des jeunes. Parmi les nouveaux écrivains québécois, on entend un discours différent de celui de leurs prédécesseurs souvent axé sur le passé. Les nouvelles écritures québécoises « témoignent d'une mouvance culturelle et idéologique, pluraliste, qui déborde les frontières politiques et territoriales du Québec... Il y a une ouverture de l'imaginaire québécois, une mutation de l'imaginaire chez les jeunes écrivains québécois de moins de 35 ans. » Pierre Nepveu se dit « pas totalement pessimiste », car il croit que « le lien d'échange est possible entre le Québec et les autres francophonies du Canada, spécialement en littérature. » Les propos de M. Nepveu rappellent ceux du réputé chercheur Jack Jedwab, affirmant qu'actuellement, l'appartenance des jeunes au Québec peut varier, ceux-ci revendiquant le droit à une identité multiple. (*Nouvelles*, Été 2007, page 5.)

Pierre Nepveu est aussi poète, essayiste et romancier. Ses principales recherches actuelles portent sur Gaston Miron, la littérature juive montréalaise et les littératures francophones des Amériques. Pour son recueil *Lignes aériennes* (2002), on lui a décerné le Grand Prix du Festival international de poésie de Trois-Rivières ainsi que le Prix du Gouverneur général du Canada (2003).



Pierre Nepveu explique que la littérature canadienne-française est en changement constant.

L'ÉTAT, LES IDÉOLOGIES ET LE TERRORISME

Des étudiants en histoire internationale ont eu droit à une conférence stimulante sur un sujet d'actualité de la part de Janine Kriebler, Ph.D., professeure au Collège militaire royal du Canada de passage à Edmonton le 10 octobre 2007. Les propos de Mme Kriebler sur « L'État, les idéologies et le terrorisme » ont suscité beaucoup d'intérêt. Selon la chercheuse en relations internationales, le terrorisme dont les médias font présentement état est une « réalité inventée... [et que] le terrorisme est la menace de violence... un instrument ... qui existe de tout temps ... ». La conférencière a tracé un savant historique de la guerre en appui à ses affirmations. Elle estime que « le renseignement est l'outil le plus efficace pour contrer le terrorisme. »

Le champ d'expertise de Mme Kriebler englobe le terrorisme, la violence politique et les questions militaires. Elle est l'épouse de Stéphane Dion, chef du Parti libéral du Canada.



La sénatrice Claudette Tardif et le doyen Marc Arnal entourent Janine Kriebler.



« Il faut développer des réseaux de dialogue et de collaboration dans toutes les sphères de la société. Il faut que l'attitude et la mentalité des majorités changent. »

CONFÉRENCE LOUIS DESROCHERS

Dyane Adam : « La dualité linguistique canadienne d'aujourd'hui : une force agissante ou vestige d'un temps révolu? »

Le 26 janvier 2007, l'Institut d'études canadiennes a reçu Dyane Adam, ancienne Commissaire aux langues officielles du Canada dans le cadre de la Série des conférences Louis Desrochers en études canadiennes. Cette amie de longue date a été chaleureusement accueillie par le milieu universitaire et la communauté francophone.

En gros, Mme Adam exhorte les francophones à se servir du coup de pouce que constitue la nouvelle partie VII de la *Loi sur les langues officielles*. Selon le nouveau texte, les ministères du gouvernement fédéral se doivent de poser des gestes positifs pour favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires du Canada. Obtenir que les cadres supérieurs fédéraux utilisent le français lors des réunions serait un geste tout simple, mais qui, d'une certaine façon, « autoriserait » les fonctionnaires qui parlent français de le faire au travail. L'ancienne commissaire estime que bien des fonctionnaires ne se servent pas encore du français à cause du « climat » qui persiste à Ottawa. Elle estime que la partie VII change tout et que ce serait une façon pour les hauts fonctionnaires de poser des gestes concrets qui changeraient la culture gouvernementale selon laquelle le bilinguisme officiel ne représenterait qu'une dépense. « On oublie de parler de l'avantage que cela représente de pouvoir aborder une question de façon différente, de voir les choses autrement, etc. Il faut promouvoir activement la dualité linguistique et engager la majorité. [...] À Ottawa, on voit comme du domaine des minorités de faire la promotion du bilinguisme officiel. »

Lorsque des membres de la communauté francophone d'Edmonton, admettant être un peu essouffés par les nombreux efforts déployés pour assurer les services en français auxquels ils ont droit en Alberta, ont demandé des pistes à exploiter à l'avenir, Mme Adam leur a recommandé de s'inspirer des démarches utilisées pour obtenir que le Centre de santé Saint-Thomas passe du rêve à la réalité pour faire avancer leurs autres projets. La commissaire à la retraite a aussi souligné le rôle important des universitaires et des institutions publiques d'éclairer le gouvernement fédéral sur la vitalité des communautés. Elle estime qu'en appliquant une discipline de recherche rigoureuse aux enjeux majeurs des communautés francophones, tels la mobilisation des bénévoles et l'ancrage de réseaux, les universitaires étofferaient la discussion d'un corpus bien documenté.

Les propos de Mme Adam ne font aucun doute sur la pertinence de la dualité linguistique au Canada, pays vers lequel les pays européens en proie à des difficultés sociales se tournent souvent pour des conseils sur la façon de gérer des questions délicates telles la dualité linguistique et la diversité culturelle.

Rappelons que Dyane Adam est détentrice d'un doctorat en psychologie de l'Université d'Ottawa. Après avoir participé à la conception et à la prestation de nombreux programmes d'éducation et d'intervention thérapeutique, elle s'est consacrée à la recherche et à l'enseignement. Cette femme de carrière a milité en faveur de la reconnaissance des droits de la minorité linguistique francophone, de la condition féminine, de la santé et de l'éducation. En plus d'être récipiendaire de nombreux doctorats honorifiques, Mme Adam est membre de l'Ordre de la Pléiade de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de l'Ordre des Palmes académiques de la République française. Elle a été Commissaire aux langues officielles de 1999 à 2006.



M. Peter Lougheed, ancien premier ministre de l'Alberta, aborde sa philosophie pour l'avenir de la province.

INAUGURATION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CANADIENNES

Le 18 janvier 2007, plus de cent personnes se sont rendues au Campus Saint- Jean afin de souligner l'inauguration de l'Institut d'études canadiennes et d'entendre les propos de l'ancien premier ministre de l'Alberta, l'honorable Peter Lougheed.

L'ancien chef d'État a expliqué l'immense pouvoir dont dispose le premier ministre d'une province en choisissant les membres de son cabinet. Selon M. Lougheed, c'est un sujet dont les gens ne savent presque rien. Il a aussi reproché aux médias de ne pas prêter assez attention à ce sujet qu'il juge d'importance capitale dans une démocratie. Rappelons qu'il s'est lui-même acquitté de cette tâche délicate à quatre reprises, soit en 1971, 1975, 1979 et 1982 alors que son gouvernement dirigeait la destinée des Albertains. Dans ses propres mots: « Pick the best people for the role they can do... Your performance rises or falls on these choices. »

«We must find a fair way to balance costs of transportation and facilities, of having only one oil sands plant and one up-grader at a time, then proceeding to another; we must go back to a more orderly development of this province. »

De l'avis de M. Lougheed, c'est une erreur des gouvernements qui lui ont succédé d'avoir, entre autres, regroupé la culture, les loisirs, les parcs et le tourisme en un seul ministère, car les arts risquent de ne pas y trouver leur quote-part. Il estime aussi que le cabinet actuel devrait compter un ministère de l'innovation et des sciences afin de bien appuyer les penseurs et la recherche qui se fait en Alberta. « Brain power equals the future of Alberta, not resources. » Sans nommer l'ancien premier ministre Ralph Klein, M. Lougheed a décrié le fait que quatre projets d'envergure se déroulent simultanément à Fort McMurray, qu'il a décrit comme étant un véritable paysage lunaire.

Il recommande aussi à M. Ed Stelmach, Premier ministre actuel de l'Alberta, de créer un ministère séparé pour la technologie, présentement jumelée à l'éducation. Conscient de ne pas pouvoir accorder un ministère à tous les élus d'un parti avec une forte majorité, M. Lougheed propose au leader de la province de s'inspirer d'une pratique adoptée durant ses quatre mandats : lors des réunions du caucus, faire asseoir tous les députés, ministres ou pas, en ordre alphabétique. Cela permettrait d'éviter des divisions entre les détenteurs d'un ministère et les autres élus. Il maintient qu'il faut encourager la libre discussion entre tous les membres du gouvernement.

M. Lougheed exhorte les Canadiens à mieux se renseigner sur le fonctionnement de leurs gouvernements, que ce soit au niveau provincial ou fédéral. « We should be pro-Canadian and not fence ourselves in. » Il estime que l'Institut d'études canadiennes deviendra un outil de compréhension et d'unité.

Après avoir dirigé la destinée de l'Alberta pendant quatorze ans, Peter Lougheed est retourné à la pratique du droit au sein du cabinet d'avocats Bennett Jones LLP de Calgary. Il est diplômé en droit de l'Université de l'Alberta et en commerce de Harvard. Il est directeur de cinq entreprises canadiennes, membre de la Commission trilatérale et président du conseil consultatif de la Fondation canadienne *Historica*.

INAUGURATION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES CANADIENNES

Une cérémonie au cours de laquelle Mme Indira Samarasekera, présidente de l'université, a pris la parole a marqué officiellement l'établissement de l'institut bilingue en études canadiennes au sein de l'université. « This is a significant milestone for the U of A, in both official languages...It broadens our knowledge of our country. The Canadian Studies Institute is national in scope, and is housed at Campus Saint-Jean. This mirrors a conscious shift of perspective among Canadians... »

« More people are looking to the West for sustainable energy and we are at the heart of the Canadian energy industry. Edmonton has been declared a cultural capital for 2007 by the Federal Government. In fact, we arrived a long time ago: Peter Lougheed, Joe Clarke, Beverley McLachlin and Preston Manning are all graduates of the U of A.... The Canadian Studies Institute will promote relationships, joint initiatives, and interdisciplinary research. »

La présidente estime que cet institut bilingue encouragera la prise de décisions informées.

M. Rahim Jaffer et l'honorable Hector Goudreau étaient également présents pour représenter les gouvernements du Canada et de l'Alberta respectivement.



STÉPHANE DION RENCONTRE LA COMMUNAUTÉ AU CAMPUS SAINT-JEAN



Le 11 janvier 2007, la communauté albertaine a répondu en grand nombre à l'invitation du Campus Saint-Jean et de l'Association canadienne-française de l'Alberta et s'est rendue rencontrer M. Stéphane Dion, le nouveau chef du parti Libéral, lors d'un déjeuner au Pavillon Lacerte du CSJ. Le parlementaire a fait une présentation dans les deux langues officielles, mais surtout en anglais cette fois; il s'agissait pour lui de présenter sa plateforme environnementale aux Albertains tout en soulignant l'urgence d'agir afin d'assurer un avenir encore meilleur aux prochaines générations.

M. Dion voudrait que l'Alberta soit une figure de proue dans ce domaine, car c'est en Alberta que le dossier pétrolier bat son plein. S'il devenait premier ministre aux prochaines élections, M. Dion travaillerait à réduire les gaz à effet de serre au moyen d'incitatifs fiscaux; il appuierait donc ce qu'il appelle des incitatifs transformatifs en invitant la population canadienne à choisir les appareils ménagers et les voitures les moins dommageables à l'environnement. M. Dion prône aussi l'établissement d'un système de crédits de carbone pour l'exploitation des sables bitumineux : « D'ici 2012, cela aura plus d'envergure que les marchés du blé et du café réunis... Le gouvernement offrirait aussi des incitatifs aux universités leur permettant d'établir des liens avec les marchés... Tel que l'a dit Peter Lougheed: 'We need a rational development'... Il faut aussi s'inspirer de la Norvège qui utilise ses ressources de façon intelligente pour un développement durable. » Le message de M. Dion, c'est qu'il voudrait que le Canada fasse partie de la solution à apporter au dilemme planétaire.

En prenant la parole, le doyen Marc Arnal a annoncé que le Campus offrirait plus de cours sur l'environnement à l'avenir et qu'un programme bilingue en agriculture et en économie domestique était en élaboration. Des mesures sont déjà en vigueur au CSJ qui permettent de sensibiliser les étudiants et la population environnante. De fait, le CSJ a mis sur pied un système de compostage à la Résidence Saint-Jean; le composte produit servira à engraisser le jardin communautaire du CSJ au printemps.

« Il faut établir des liens entre la recherche, le développement, le laboratoire et le marché; il faut qu'il y ait un lien entre le portemonnaie du consommateur et la planète... Il faut changer la culture au Canada. »

CONFÉRENCE LOUIS DESROCHERS

Stephen Lewis : « Canada's Status in the World: How does it Measure Up? »

Le 10 avril 2007, dans le cadre de la série de Conférences Louis Desrochers, l'Institut d'études canadiennes et la Mahatma Gandhi Canadian Foundation for World Peace ont présenté Stephen Lewis, ancien envoyé spécial des Nations Unies pour le VIH-SIDA en Afrique, à la communauté universitaire et edmontonienne. La salle comble du Timms Centre for the Performing Arts, Université de l'Alberta, a eu droit aux propos passionnés de l'éminent orateur sur cinq principaux éléments : la menace nucléaire de la Corée du Nord et de l'Iran; la situation au Darfour; la complexité du cas en Afghanistan et en Irak; l'effet de serre planétaire et la pandémie du VIH/SIDA en Afrique.

Peu importe le sujet, le message de M. Lewis est le même : il déplore le manque de leadership et de volonté politique du Canada, un pays qui a les moyens d'agir, mais qui tarde à entreprendre des projets qui pourraient littéralement sauver des milliers de vies. L'orateur a traité la menace nucléaire assez sommairement, mais il a quand même souligné que cela représente un véritable danger pour l'humanité et que c'est une de ses préoccupations. « Le Canada s'est distancé... sa voix s'est affaiblie sur ce sujet. » La mort de 200 000 à 300 000 personnes au Darfour, où la violence n'a d'égal qu'au Congo de l'Est, le rend perplexe. Il déplore le « manque de volonté du monde » de venir en aide à l'Afrique. Il soutient qu'il n'y a aucunement raison de se sentir fier de la position de notre pays et de son inaction.

En ce qui a trait à l'Afghanistan et à l'Irak, Stephen Lewis estime que « le compas moral du monde » a dérapé. Il cite en exemple les États-Unis qui dépensent chaque mois, en moyenne, 10 milliards de dollars sur les conflits dans ces deux pays, tandis que toute l'aide étrangère de l'ONU, à laquelle participe 27 pays, n'atteint pas ce montant en un an. De fait, l'aide étrangère du Canada a diminué au cours de la dernière année. « Nous avons des surplus, mais refusons d'établir des échanciers qui permettraient d'enrayer la pauvreté. »



Satya Das, maître de cérémonie et directeur/fondateur de Cambridge Strategies.

La question des gaz à effet de serre le préoccupe au point où il estime que nous devons agir maintenant pour assurer l'avenir de la planète dans la deuxième moitié du 21^e siècle. « La voix du Canada est faible ... La Grande-Bretagne en fait beaucoup plus que le Canada dans ce domaine... Si j'avais ma vie à revivre, je consacrerai beaucoup plus de temps au réchauffement planétaire. »

Sur la question du SIDA, aucun pays n'est à l'abri de ses ravages. C'est en Afrique que les gens sont les plus vulnérables. Ce sont surtout les femmes, victimes de violence conjugale et sexuelle, qui en font le plus souvent les frais, au point où les grands-mères se remettent à élever des familles, soit leurs petits-enfants orphelins. « À Ottawa, il y a des stocks de médicaments ... En Afrique du Sud, 1 000 personnes meurent à tous les jours du SIDA; 90 % de ces personnes sont des femmes et des jeunes filles... Lorsqu'une partie du monde est assiégée, lorsque les gouvernements refusent d'agir, c'est aux citoyens du monde de réagir et d'agir au nom de la décence humaine. »

M. Lewis, qui a œuvré au sein des Nations Unies pendant plus de deux décennies, est l'auteur du bestseller *Race Against Time* (*Course contre la montre : combattre le SIDA en Afrique*) qui lui a valu le Canadian Booksellers Association's Libris Award pour le meilleur ouvrage général de l'année (2006). Il est le premier chercheur invité au Institute on Globalization and the Human Condition (McMaster University, Hamilton) et conseiller principal pour la Mailman School of Public Health (Columbia University, New York). Le Canada lui a remis sa plus haute distinction en le nommant Compagnon de l'Ordre du Canada.

Remarque: Toutes les citations sont des traductions, car la conférence a été présentée uniquement en anglais.



« Où est la voix du gouvernement du Canada? On dépense tellement pour la guerre et tellement peu pour l'amélioration de la condition humaine. »

Institut d'études canadiennes

Directeur:
Claude Couture

Adjointes de direction:
Renée Johnson
Marie-Claude Levert

Traductrice/Révisseuse
Jocelyne Verret

8406 , rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton (Alberta) T6C 4G9

Téléphone: 780-485-8635
Télécopieur: 780-465-8760
Courriel: levert@ualberta.ca
<http://iec-csi.csj.ualberta.ca>

VISION

Les études canadiennes constituent à la fois un domaine interdisciplinaire ayant pour objet l'étude du Canada et un carrefour multidisciplinaire regroupant diverses sciences humaines et naturelles dont, surtout, la science politique, les études littéraires, l'histoire et la sociologie. Faculté francophone d'une université de langue anglaise, le Campus Saint-Jean vit lui-même une dimension importante de la réalité canadienne, d'où l'émergence de cours et de recherches en études canadiennes sur le thème « francophonies canadiennes et fédéralisme ».

MANDAT

L'Institut d'études canadiennes constitue le lieu institutionnel de rencontre et de développement des activités d'enseignement, de recherche et de diffusion de la connaissance en ce qui a trait aux études canadiennes, en français, au Campus Saint-Jean. Les principaux créneaux de l'Institut sont : 1) l'étude des questions nationales et des identités dans un Canada de plus en plus multiculturel; 2) la francophonie canadienne et plus particulièrement de l'Ouest - culture, art, et société; 3) l'éducation en français en milieu majoritairement anglophone; 4) les relations politiques et économiques du fédéralisme.

Dans ce cadre, l'Institut vise à favoriser l'aspect interdisciplinaire des études canadiennes, regrouper les ressources, offrir des conférences et des séminaires, soutenir des publications et encourager les contacts entre les canadianistes du Campus Saint-Jean et les canadianistes à travers le pays et dans le monde.